

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Août 2015 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme LECLERCQ (Pouvoir à M. MASSE) Mme DEMBELE (pouvoir à Mme BOURY), M. CAPY (pouvoir à Mme MENEAU)

Absent : -----

Secrétaire de séance : Mme AUDIN

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si elle est d'accord pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant une demande d'aide au titre de la réserve parlementaire. Le Conseil acquiesce à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 Juin 2015
- **APPROUVE** à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel à l'école maternelle pour l'année scolaire 2015/2016 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 voix contre, la convention à passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour l'adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire 2016/2019.
- **ARRETE** à l'unanimité les prix des maisons fleuries 2015.
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative à apporter au budget primitif du Service de l'Eau Potable
- **EMET** à 13 voix pour et 2 abstentions un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté par le Pays du Giennois sur son territoire.
- **DESIGNE** à l'unanimité Mme BOURY pour remplacer Mme GUILLARD dans ses fonctions de délégué des Elus auprès du Comité National d'Action Sociale
- **ALLOUE**, à l'unanimité, une subvention au Centre de Formation des Apprentis de Marzy
- **APPROUVE**, à 13 voix pour et 2 abstentions, la modification des statuts de la Communauté de Communes de Briare pour la prise de la compétence relative à l'élaboration, la modification, la révision et le suivi d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal et l'intégration de la commune dans ce dispositif.
- **VOTE à l'unanimité** une motion pour le maintien de la Trésorerie de Briare
- **SOLLICITE** à l'unanimité une aide au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Jean-Pierre SUEUR
- **Affaires diverses**

Monsieur le Maire indique que les noms n'étant plus lisibles sur le Monument aux Morts, ils seront regravés et que cette opération est estimée à environ 3 000 €.

Il fait part du bilan de la cantine scolaire, reprise en régie municipale depuis septembre 2014, dont les dépenses se sont élevées à hauteur de 45 000 €, les recettes à 20 000 € avec un coût pour la commune de 25 000€. Sa fréquentation a été peu élevée.

Mme Meneau demande à connaître le bilan du camping municipal, il lui est répondu que la saison se termine au 31 Octobre mais que d'ores et déjà les recettes sont en diminution de plus de 50%, compte tenu des nouveaux critères touristiques, il y a cependant eu davantage de campings-cars, ces derniers ont par ailleurs prolongé leurs séjours. D'autres projets doivent permettre de valoriser le site, installation de halte à vélos..

Mme BOURY tient à préciser que tous les campings ont, cette année, subi une baisse de fréquentation. M. le Maire précise que ces installations saisonnières donnent aux commerçants une clientèle supplémentaire et animent le village.

M. Mendak indique que les campings professionnels prennent maintenant des orientations très précises

M. le Maire ajoute qu'un classement est envisagé mais que quelques réparations doivent être effectuées suite à une fuite d'eau.

M. le Maire indique que la rentrée des classes s'est bien passée, Denis GERVAIS et Emilie BOURY précisent que les travaux de peinture ont été effectués et que la bibliothèque scolaire a réintégré les locaux de l'école primaire.

Mme BOURY ajoute que l'activité périscolaire du vendredi a été remplacée par une heure de garderie pour laquelle 19 enfants sont actuellement inscrits

Mme Meneau demande si un miroir sera installé à la sortie du parking de l'école primaire, M. GERVAIS répond que cet équipement a été livré et sera posé le plus rapidement possible.

Le Maire,
Guy Massé